

# LES ENJEUX DE L'HYDROÉLECTRIQUE

Le poids énergétique, économique, social, environnemental des barrages dans le sud-ouest et plus particulièrement dans notre région est immense. Revoir ce mode de fonctionnement suscite donc de légitimes inquiétudes de tous les acteurs.

## Énergie.

Les grands barrages construits à partir des années 50 pour l'électrification du pays sont devenus au cours des années 70 un outil d'organisation de la production d'électricité, assurant les pics de consommation en complément du parc nucléaire. Aujourd'hui, les barrages constituent la première source d'énergies renouvelables devant l'éolien et le photovoltaïque. Rien qu'en Midi-Pyrénées, on estime ainsi que l'hydraulique fournit 4 500 MW, l'éolien 500 MW et le solaire 50 MW. Quelque 80 à 90 % du système de production d'hydroélectricité sont gérés par EDF en France. L'Unité de production Sud-ouest (UPSOU) d'EDF, qui recouvre 10 départements d'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, représente 16 % de la production hydroélectrique en France soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 4 millions d'habitants. La puissance totale de 2 645 MW est l'équivalent de trois réacteurs nucléaires de 900 MW.

## Territoire

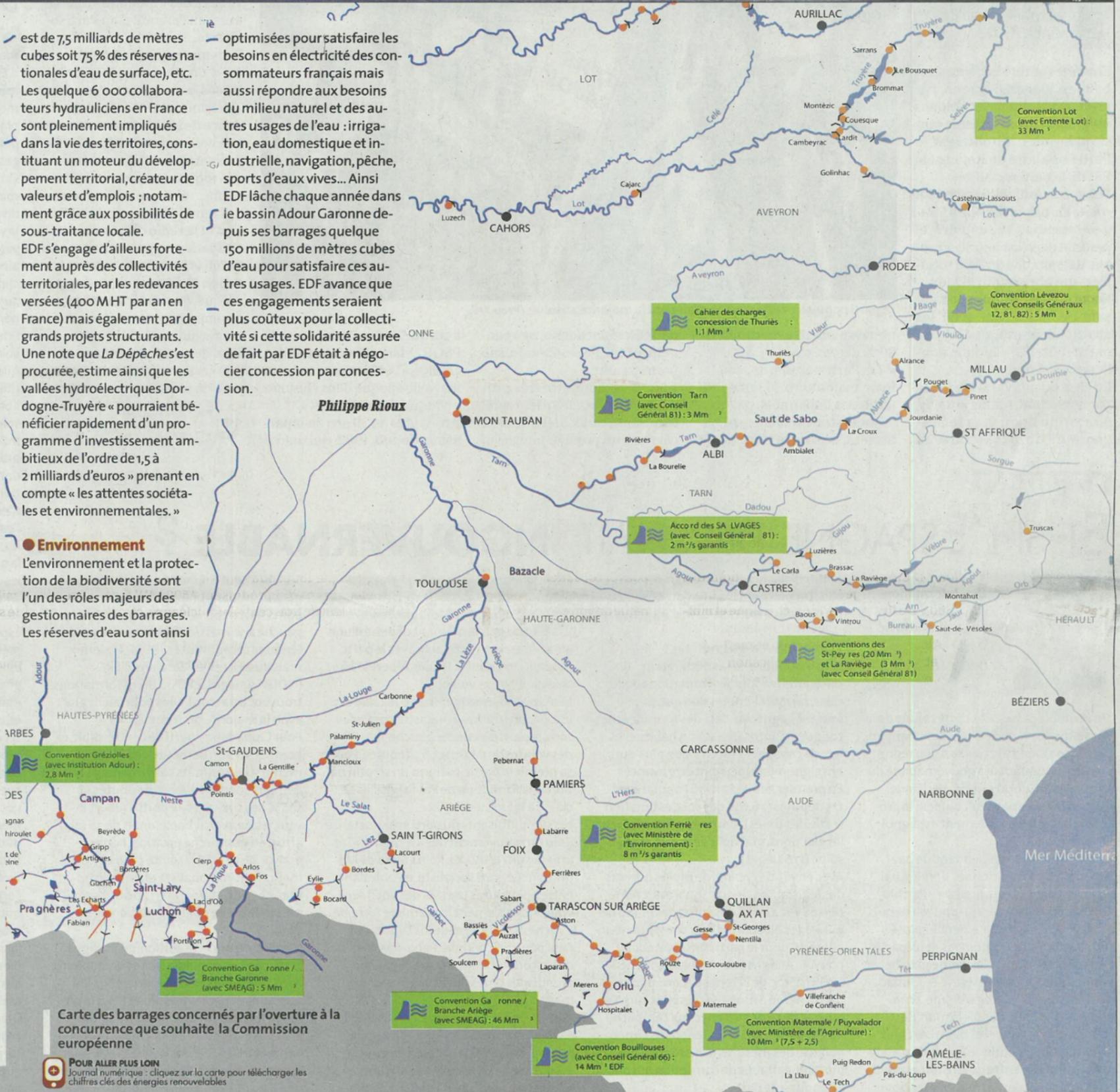
L'UPSOU compte 87 barrages dont 33 d'une hauteur supérieure à 20 mètres, mais aussi 126 centrales dont 44 d'une puissance supérieure à 12 MW. Ces ouvrages et infrastructures ont façonné bien souvent nos paysages et ont contribué à de nombreuses activités complémentaires à la production d'électricité : bases de loisirs, tourisme, gestion de l'eau (la capacité de stockage en France

est de 7,5 milliards de mètres cubes soit 75 % des réserves nationales d'eau de surface), etc. Les quelque 6 000 collaborateurs hydrauliciens en France sont pleinement impliqués dans la vie des territoires, constituant un moteur du développement territorial, créateur de valeurs et d'emplois ; notamment grâce aux possibilités de sous-traitance locale. EDF s'engage d'ailleurs fortement auprès des collectivités territoriales, par les redevances versées (400 MHT par an en France) mais également par de grands projets structurants. Une note que *La Dépêche* s'est procurée, estime ainsi que les vallées hydroélectriques Dordogne-Truyère « pourraient bénéficier rapidement d'un programme d'investissement ambitieux de l'ordre de 1,5 à 2 milliards d'euros » prenant en compte « les attentes sociétales et environnementales. »

## Environnement

L'environnement et la protection de la biodiversité sont l'un des rôles majeurs des gestionnaires des barrages. Les réserves d'eau sont ainsi

optimisées pour satisfaire les besoins en électricité des consommateurs français mais aussi répondre aux besoins du milieu naturel et des autres usages de l'eau : irrigation, eau domestique et industrielle, navigation, pêche, sports d'eaux vives... Ainsi EDF lâche chaque année dans le bassin Adour Garonne depuis ses barrages quelque 150 millions de mètres cubes d'eau pour satisfaire ces autres usages. EDF avance que ces engagements seraient plus coûteux pour la collectivité si cette solidarité assurée de fait par EDF était à négocier concession par concession.



Carte des barrages concernés par l'ouverture à la concurrence que souhaite la Commission européenne

**POUR ALLER PLUS LOIN**  
Journal numérique : cliquez sur la carte pour télécharger les chiffres clés des énergies renouvelables



**NON !**

**LA PRIVATISATION DES BARRAGES**

SYNDICAT ENERGIE AVEYRON-LOZERE

Une quarantaine de salariés étaient présents au barrage de Brommat, le 9 décembre. / DDM, R.G.

## zoom

# EN AVEYRON, LES SALARIÉS SONT INQUIETS

Depuis bientôt deux mois, la colère monte dans les rangs des salariés d'EDF, et plus particulièrement dans l'Aveyron. Contribuant à un peu plus de 10 % de la production hydroélectrique nationale, le département est, en effet, en première ligne face à la menace de la commission européenne. L'inquiétude est donc grande, d'autant plus que les futurs appels d'offres ne devraient plus concerner les concessions une par une mais les vallées dans leur ensemble.

« Si l'une d'entre elles venait à quitter le giron d'EDF, qu'advierait-il du personnel ? », s'inquiétait Laurent Duplessis, délégué CGT de l'unité de production Centre, à l'occasion d'une première journée d'action au barrage de Cambayrac, le 4 novembre. Il faut également savoir qu'un tel changement aurait des répercussions jusque sur le consommateur car EDF compenserait le manque à

gagner par une hausse des tarifs. » La perspective d'une mise en concurrence directe, identifiée comme l'une des trois options, fait craindre le pire dans les rangs du géant français de l'énergie, et ce à tous les niveaux. « La direction est également très préoccupée », révèle Laurent Duplessis, guère

réassuré par le contenu des échanges qui ont eu lieu lundi dernier au ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, entre les pouvoirs publics et plusieurs délégations syndicales.

« On nous a dit qu'en ce qui concerne les concessions renouvelées entre 1999 et 2008, le gouvernement allait opposer une argumentation juridique pour les conserver dans le giron d'EDF, en se basant sur la loi de transition énergétique et les centaines de tiroirs qu'elle contient, poursuit Laurent Duplessis. Malheu-

reusement, cela ne suffit pas, il faut une prise de position politique. »

L'ultimatum de la commission européenne prenant fin aujourd'hui, le temps presse, et si les syndicats ont prévu de faire relâche pendant les fêtes, ils ont déjà annoncé une nouvelle journée d'action le 21 janvier. « Nous allons continuer à mener la bataille en faveur du service public et pour éviter de s'engager dans la voie la plus défavorable, conclut Laurent Duplessis. Si un changement de concessionnaire intervient, nous n'avons aucune garantie que tous les salariés soient conservés. De plus, si l'on regarde d'un peu plus près la démarche de Bruxelles, on se rend compte qu'elle est fondée sur un prétexte. La commission souhaite briser le monopole d'EDF mais même si l'on retire à l'entreprise le marché de l'énergie hydraulique, on ne brise en aucun cas sa mainmise sur le marché global. »

Romain Gruffaz